

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2014 D 3417)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National pour la fourniture de :

PLAQUES DANGER DE MORT. (N° 2014 D 3417)

Références de normes nationales exigées : GT8-13

NB : le poste 2 est réservé exclusivement aux petites entreprises.

Les offres des soumissionnaires doivent parvenir au bureau d'ordre central de la STEG au plus tard le **Mardi 20 Janvier 2015 à 09H00**, délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ACHATS DE LA DISTRIBUTION
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38, RUE KEMAL ATATURK - 1001 TUNIS**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 D 3417 :
« PLAQUES DANGER DE MORT »**

Seuls les plis envoyés par voie postale en recommandé ou « Rapid-poste » ou déposés au Bureau d'ordre Central de la STEG contre décharge au plus tard à la date et l'heure limite de réception des offres seront acceptés.

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet du bureau d'ordre Central de la STEG fait foi.

L'ouverture des offres technico-financières est non publique et aucune offres ou contre offre ne sera acceptée après la date et l'heure limités susmentionnées.

NB : Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.

Les offres doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Un certificat d'affiliation à la CNSS (original ou copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présentes en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un gent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans sauf les essaimés (originale).
- Un extrait de registre de commerce.

- D'une caution bancaire de soumission exprimée en Dinars Tunisiens, délivrée par un établissement installé en Tunisie et soumis au Droit Tunisien, d'un montant forfaitaire comme indiqué dans le tableau ci – après :

POSTES	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION (DT)
1	1 400
2	200

Outre les pièces citées, les petites entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont tenues de remettre avec leurs offres les pièces suivantes :

- Entreprise récemment constituées :
 - ✓ Structure du capital.
 - ✓ Déclaration d'investissement approuvée par l'API
- Entreprises en activité :
 - ✓ Structure du capital.
 - ✓ Déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.
 - ✓ D'un extrait de registre de commerce.

La STEG peut exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire entraîne d'office la nullité de l'offre, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Logistique de la Distribution à l'adresse suivante :

STEG - DDI - DIRECTION LOGISTIQUE DISTRIBUTION / DEP. APPROVISIONNEMENT
38 Rue Kémal Ataturk - Tunis - Bat. (G) 3ème étage
Tél : (216) 71 341 311, Poste 4627 - Fax : (216) 71 349 981

Les intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB :

CCB- STEG : 10 40 41 00-009280378859

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'Appel d'Offres dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.